

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 6

Artikel: Domotique, domo-éthique

Autor: Amphoux, Pascal

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOMOTIQUE, DOMO-ÉTHIQUE

L'engouement actuel pour les nouvelles techniques de communication et l'enthousiasme des discours sur le développement de la domotique reposent sur une série d'arguments optimistes et décontextualisés, dont il convient de montrer la part de fonctionnement idéologique afin d'en mieux cerner les potentialités réelles.

L'enjeu de la domotique n'est pas seulement technique ou économique, il est d'abord humain. Si les services qu'elle propose laissent entrevoir la possibilité de nouvelles formes de communication, de gestion, de sécurité et de confort, elle ne s'est guère préoccupée jusqu'à présent de savoir quel contenu et quelle intentionnalité attribuer à ses services. C'est à ce titre qu'elle interpelle directement l'architecte et elle est peut-être pour lui l'occasion de renouveler certaines catégories habituelles de la conception architecturale.

Mais qu'est-ce donc que la domotique?¹ Un système de communication? Un système de gestion? Un système de contrôle? Un système de...

Non! Avant toute chose, la domotique est un mot. Le préfixe est humain et ancestral. *Domus*; la maison; le foyer. Le suffixe, lui, est technique, et renvoie à l'inverse à une imagerie futuriste. D'un côté l'innovation la plus farouche, de l'autre la tradition la plus enracinée. Le mot lui-même pose donc le problème de l'avenir d'une tradition autant que celui d'une tradition du futur. Et c'est entre ce préfixe et ce suffixe, entre technique et tradition que se situe l'enjeu de sa définition.

Or, de ces deux pôles, c'est le pôle technique, aujourd'hui, qui semble dominant. Le «-tique» est plus fort que le «domo-». Fille de la télématique, de la robotique, de la bureautique et autres télématiques, on la définit non par son usage, mais par ce à quoi elle peut servir, voire par ce à quoi elle doit servir. Il n'y a rien d'étonnant ni de critiquable à cela puisque l'usage, de fait, n'existe pas et qu'il s'agit pour les industriels de le promouvoir. Mais force est de constater que les discours de promotion ne cessent justement de faire comme s'il existait, alors même qu'ils s'efforcent de le créer.

En d'autres termes, il convient de rappeler que la domotique désigne un objet fictif en ce qu'il n'a pour le moment d'autre réalité que celle du discours et de ses premières expérimentations. Du point de vue économique, elle est une offre qui cherche à anticiper sur une demande. D'un point de vue linguistique et sémantique, elle est un mot qui manque de référent, un signe sans référent. Davantage, elle est une forme sans contenu.

Du même coup, on définit l'enjeu fondamental d'un développement de la domotique: donner un contenu à cette forme vide, et lui donner un sens plein qui ne se réduise pas aux significations fonctionnelles habituelles mais qui tiennent compte des réelles potentialités d'usage et d'organisation de l'espace architectural qu'elle recèle.

Tel est l'objet de ce texte, mais avant de faire quelques propositions en ce sens, il convient de faire deux remarques préliminaires sur les modalités du discours technique qui cherche à promouvoir la domotique.

a) Une hypothèse de pénétration massive

Ce discours repose tout d'abord sur une hypothèse de pénétration massive et inéluctable de l'électronique et des nouveaux objets techniques dans la sphère du logement: le bus domestique doit transformer la conception même de la maison en en faisant un système de services autorégulé, capable de répondre en outre aux exigences d'un développement parallèle considéré comme non moins évident de la télématique, de la visiophonie, de la vidéocommunication ou du télétravail. Sans vouloir dénigrer le caractère optimiste d'une telle hypothèse, il faut souligner qu'elle fait très largement abstraction de la diversité des usages et des modalités de production de l'habitat comme des conditions de développement d'un nouveau système de communications.² L'habitat, pas plus que l'habitant, ne peuvent être tenus pour des entités homogènes et uniformes, et il est sûr que l'introduction de la domotique dans la sphère du logement sera différentielle:

- suivant les types d'habitat et de tissu urbain dans lesquels on prétend l'introduire – pour des raisons techniques;
- suivant les catégories socio-professionnelles ou les classes d'âge qui sont censées l'accueillir – pour des raisons psycho-sociologiques et culturelles.

Il ne s'agit donc pas de dire que la domotique est un leurre total, mais de relativiser d'emblée la portée de certains de ses effets et de bien insister sur le fait que ceux-ci seront différentiels.

b) Une logique «métafonctionnelle»

En second lieu, je dirais que le discours technique repose sur une logique strictement adaptative et fonctionnaliste – alors même que le contenu effectif de la domotique est des plus incertains! Davantage, faute de contenu préalable ou d'usage préexistant, le discours technique de la domotique s'appuie sur une conceptualisation de l'espace, du temps et des procédures de communication que je qualifierais de «métafonctionnelle». Il ne s'agit plus, en effet, de répondre à des fonctions déterminées, mais de proposer des fonctions de second niveau (d'où la racine *méta-*), qui se présentent comme un outil de maîtrise interactive des fonctions traditionnelles de premier niveau (que du même coup on se dispense de préciser). Pour preuve, on peut retenir ce qui me semble constituer pour le moment les trois arguments majeurs du discours de la domotique, trois arguments qui du moins y sont particulièrement redondants: «contrôler», «gérer» et «communiquer». Par ces trois arguments, la domotique n'introduit pas de nouvelles fonctions, elle le propose par contre un nouveau rapport aux fonctions du logement. Le contrôle concerne plutôt le rapport à l'espace et à son fonctionnement,

¹Le texte qui suit est une version abrégée d'une conférence introductive donnée au premier congrès européen «Domotique 88», qui s'est tenu à Paris les 14 et 15 janvier 1988.

²M. Bonetti, «Le développement des techniques de communication dans l'habitat», dans *Éléments de prospective sur la conception de l'habitat social*, Contrat Plan construction, CSTB, Paris, 1987, p. 125.

la gestion plutôt *le rapport au temps*, et la communication le *rapport au social*. Mais tous trois sont évidemment étroitement liés les uns aux autres et se recoupent parfois au point de se confondre.

Ces remarques préliminaires étant faites, nous nous attacherons maintenant successivement à chacun de ces trois arguments, en nous appuyant sur une brève analyse critique pour repérer ensuite quels sont les apports possibles de la réflexion prospective, en sciences sociales et en architecture, à une redéfinition concrète des enjeux de la domotique.

Argument 1

Contrôler les espaces du logement

Espace «sécurisé» ou espace «sécurisant» ?

a) Télécommande, ubiquité, sécurité

L'argument «contrôlé» est lié principalement du point de vue technologique aux capacités nouvelles de la *télécommande*. Il nous renvoie sans doute, en tant qu'usager, à l'un des plus vieux fantasmes du monde, celui de la commande à distance, fantasme divin qui confère en puissance à tout un chacun le *don d'ubiquité*. Mais l'argument clé qui lui est attaché et qui revient comme un leitmotiv dans les discours de la domotique, c'est celui de la *sécurité*. Or il faut souligner le caractère englobant de cette notion. La sécurité est en effet entendue aussi bien comme protection des biens que comme protection des personnes: surveillance des lieux, des intrusions ou agressions, contrôle de la stabilité structurelle des bâtiments, détection d'anomalies ou de sinistres (eau, gaz, électricité), mais aussi assistance aux personnes âgées ou handicapées et surveillance des enfants qu'offrent les possibilités nouvelles de télédiagnostic ou de télécontrôle. Davantage, les discours de la télésécurité ne manquent pas de diversifier leurs arguments de vente en mettant en avant non seulement le «*rôle social*» qu'elle est amenée à jouer (en tant que réponse à tous les risques nouveaux, qu'ils soient liés à la technologie ou à la délinquance), mais aussi d'autres dimensions qui sont souvent évoquées comme son «*rôle d'assistance*» aux pouvoirs publics, son «*rôle économique*» (baisse des primes d'assurance liée à la supposée diminution des risques), son «*rôle préventif*» et dissuasif, voire même son «*rôle formateur et pédagogique*» qui doit permettre de lutter contre les phénomènes d'accoutumance aux risques et de «former» en quelque sorte «les hommes à la sécurité»!

Or, d'une part, d'un point de vue strictement technique, on peut toujours douter de l'efficacité de ce genre d'outil et des effets de «surenchère technologique» qu'ils peuvent produire — on peut rappeler par exemple que les techniques de délinquance ou d'agression ont toujours suivi de très près les innovations techniques (l'adaptation inverse étant d'ailleurs souvent vraie); d'autre part, au niveau symbolique et imaginaire, on ne peut que s'inquiéter devant le climat d'incertitude et les attitudes de repli que «risquent» d'entretenir ou de renforcer une telle euphorie technologique. Les ministères français ont pleinement pris conscience de la différence qu'il convient d'établir entre *insécurité* et *sentiment d'insé-*

rité.³ Or, en se limitant à proposer des solutions techniques au problème de l'insécurité, la domotique n'apporte pour le moment aucune réponse à celui du sentiment d'insécurité. Bien plus, elle risque fort de produire et d'accroître ce sentiment — ce qui peut sérieusement grever l'ouverture du marché: la peur de la panne, souvent évoquée par le public dans les enquêtes sur les nouvelles technologies, pourrait constituer un élément de rejet important.

Pour résumer, on doit donc considérer que deux écueils menacent directement le discours sur la domotique:

- la mystification des résultats attendus d'un côté, qui repose sur le *caractère totalisant de l'argument sécurité* lorsque le système prétend répondre à tous les risques, techniques ou humains, en tout lieu, à tout instant et en toutes circonstances, quelles que soient le type d'habitat et surtout le type d'habitant;
- le fonctionnement idéologique de son argumentation de l'autre, qui consiste à faire croire et admettre que le risque est inhérent à notre mode de vie et que celui-ci entre dans l'ordre naturel des choses, rendant alors nécessaire et non moins naturel le recours aux technologies...

Du même coup, on comprend que la domotique ne peut s'appuyer sur ces arguments de contrôle et de sécurité sans s'entourer de quelques précautions. Et c'est à ce titre qu'elle nous semble pouvoir tirer avantageusement parti de certaines connaissances déjà établies en sciences sociales sur ces thèmes, comme de réflexions spécifiques que nous avons menées ces dernières années sur l'évolution des modes de vie familiaux et de la conception architecturale de l'habitat.⁴

b) Espaces intermédiaires, isolats infraspaciaux et configurations spatiales

Du côté des sciences sociales, on sait déjà qu'il n'y a pas nécessairement de relation directe entre le sentiment d'insécurité et le taux de victimisation, certaines études ont montré que les personnes âgées qui se déplacent ont beaucoup moins peur que celles qui ne se déplacent pas, d'autres ont observé que si des opérations de réhabilitation ou de rénovation peuvent conduire à revaloriser des espaces insécures, elles contribuent dans d'autres cas à recréer un sentiment d'insécurité par la déstructuration des réseaux de sociabilité antérieurs...⁵; on sait aussi, de façon plus générale, que ce qui est sécurisant pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre... Toutes ces situations paradoxales concernent directement ou indirectement le traitement domotique de la sécurité et peuvent mettre en cause ou déterminer la pertinence des systèmes envisagés. En outre, de nombreuses études ont montré comment le *contrôle pénal ou policier* avait aujourd'hui tendance — et de façon préoccupante — à se substituer à un *contrôle social et coutumier* par lequel le groupe social (et le groupe d'habitants en particulier) régulait ses propres conflits de voisinage et définissait sa territorialité: une réflexion

³Yvonne Bernard, «Habitat et sentiment d'insécurité», texte de l'appel d'offres du Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, Paris, juin 1987.

⁴Cf. notamment R. Perrinjaquet, P. Amphoux, M. Bassand, *Domus 2005, exploration prospective et l'habiter*, rapport IREC-EPFL, Lausanne, Plan construction, Paris, 1986; mais aussi d'autres travaux menés dans notre institut: cf. la bibliographie des travaux prospectifs de l'IREC à la fin de cet article.

⁵Voir par exemple, respectivement: C. Louis-Guérin, «Les réactions sociales au crime. A-t-on raison d'avoir peur?», dans *Revue française de sociologie*, 1984, N° 25; G. R. Lee, «Social integration and fear of crime among older persons», dans *Journal of gerontology*, 1983, N° 38, pp. 745-750; J. Remy et L. Voyé, *Ville, ordre, violence, formes spatiales et transactions sociales*, PUF, Paris, 1981. Cités par Y. Bernard, *ibid.*

analogue concernant les modalités de contrôle que permet la domotique doit être menée à bien. Cela étant acquis, du point de vue de la conception architecturale ou urbaine des espaces, il est très frappant de constater que le développement des systèmes électroniques de sécurité ne fait que se substituer aux systèmes techniques antérieurs (électriques ou mécaniques) et continuent à s'inscrire dans une logique de fermeture des espaces, *alors même que ces nouveaux systèmes techniques de contrôle pourraient au contraire être l'occasion d'une réflexion sur l'ouverture des espaces*. Premier point d'accrochage avec la problématique des architectes: certains espaces ne pourraient-ils pas lever leurs barrières physiques et leurs principes habituels de clôture et instaurer un nouveau type de rapport entre la sphère publique et la sphère privée d'une part, entre la sphère privée et la sphère intime d'autre part? En particulier, la domotique peut être à ce niveau l'occasion d'un *renouveau de la conception de tous les espaces intermédiaires* qui sont souvent la part maudite de la conception architecturale et les lieux d'élection de l'insécurité, «espaces-tampons» intérieurs ou extérieurs, seuils, paliers, couloirs, corridors, ascenseurs, circulations horizontales ou verticales qui, outre leurs propriétés intéressantes du point de vue énergétique et acoustique, sont susceptibles d'en retrouver d'autres du point de vue «sociabilité de voisinage».

Deuxième point d'accrochage: elle peut être aussi l'occasion de *recherches ponctuelles et précises sur les «isolats infraspaciaux»* que créera l'usage différentiel, à l'intérieur du logement, de certains appareils domotiques; qu'entendons-nous par «isolats infraspaciaux»? Tous ces sous-espaces qui ne sont pas nécessairement matérialisés et passent de ce fait inaperçus, mais qui font l'objet, à l'intérieur d'espaces aux fonctions clairement délimitées, de modalités d'usage particulières. Par exemple, on sait comment les principes de cloisonnement ou de percement des façades impliquent l'usage privilégié ou au contraire la sous-utilisation de sous-espaces particuliers, on sait combien l'emplacement ou la disposition des portes et fenêtres peut déterminer certains comportements gestuels ou cheminements répétitifs, combien certains appareils domestiques contribuent à une spécialisation des rôles et à la répartition sexuelle des tâches domestiques... Il en sera de même des instruments de la domotique, et il convient d'y réfléchir en termes pluridisciplinaires. Ne pas prendre en compte ces sous-espaces qui caractérisent le niveau «infrafonctionnel» et «infraspacial» de l'usage et des pratiques du quotidien, c'est condamner la domotique à rester un jeu de gadgets fonctionnels, froids et abstraits, qui du coup peuvent faire l'objet de dysfonctionnements graves.⁶ Quels comportements, quelles attitudes, quels partages de rôles entre homme et femme, entre parents et enfants, quels dispositifs spatiaux accompagneront l'introduction de ces nouveaux équipements? Quelle influence, à ce niveau, peut avoir le développement de la commande vocale?... Quels aménagements spécifiques peuvent favoriser ou au contraire entraver leur appropriation?

Troisième point d'accrochage, celui des «configurations spatiales du logement, abordé ici à travers l'exemple de la salle de bains. Par le contrôle automatisé des fluides et des énergies, la domotique concerne directement *l'espace traditionnel de la salle de bains*, lieu de raccordement aux réseaux par excellence. Si l'on se contente d'imaginer toutes sortes de systèmes sophistiqués de télécommande et de synchronisation de l'eau, de l'électricité, du chaud, du froid, de l'humidité, de la hauteur des lavabos, de l'autonettoyage, etc., tous ces équipements paraîtront nécessairement relever de l'ordre du gadget électronique que ne fait que remplacer des gestes du quotidien, auxquels l'utilisateur est par ailleurs sans doute fortement attaché. Mais si l'on associe ces possibilités techniques à un regard critique sur l'évolution récente des modes de vie et des représentations du corps, on ne peut que constater d'une part le décalage énorme qui s'est établi entre l'importance minime de la salle de bains dans l'espace du logement et son importance dans le budget-temps des ménages, d'autre part le décalage qui s'est établi entre les salles de bains d'aujourd'hui qui sont habituellement situées dans l'emplacement le plus reculé et le plus occulté de l'appartement, qui sont le plus souvent caractérisées par leur exigüité, et dont l'aspect clinique correspond aux représentations et pratiques sociales d'hier (pudeur, peur de l'onanisme, séparation sexuelle de son usage) et l'évolution des pratiques, ou du moins des discours sur le corps, qui touchent aussi bien le rapport aux enfants, la santé, la diététique et la sexualité (cf. mouvements d'émancipation de la femme, renfort d'identité sociale des enfants, engouement pour la bonne condition physique, etc.). L'introduction de la domotique dans la salle de bains devient alors en puissance l'occasion d'une réflexion fondamentale sur la conception architecturale de cet espace, et pourrait profiter des implications que les changements psychosociaux pourraient avoir sur sa *taille* (amélioration de l'habitabilité du dispositif sanitaire, accueil de nouvelles activités, automédication et autodiagnostic, exercices physiques), sa *conception* (espace de jeu et d'apprentissage pour les enfants), son *apparence* (matériaux nouveaux moins froids et moins glissants, usage de la couleur, introduction de plantes vertes) et sa *position dans l'espace* du logement: du coin le plus reculé, elle pourrait par exemple trouver une position centrée entre la chambre des parents et celles des enfants, retrouver également sa fenêtre (moindre peur de la nudité, perception du lever du jour). Et si cet espace s'agrandissait, on pourrait alors imaginer qu'il bénéficie de possibilités de chauffage différencié par rapport au reste du logement, que des «cloisons thermiques» permettent de le chauffer plus vite et plus fort tout en tempérant les autres pièces...

On le voit, la domotique ne se développera pas toute seule; et il convient, par des approches transversales portant sur des cas concrets et bien délimités, de la mettre en relation avec les perspectives d'évolution des modes de vie.

Dans le cas présent, se détacher de l'a priori de l'insécurité, c'est se donner les moyens d'*associer invention sociale et invention architecturale à l'introduction de la domotique* dans l'espace du

⁶Ces isolats peuvent être matériellement délimités, mais ils ne le sont pas nécessairement: chaque objet, chaque activité, chaque usage particulier se crée, du point de vue de l'utilisateur, un environnement propre et une territorialité spécifique dont on ne franchit pas les limites impunément. Cela est particulièrement net pour la télévision qui, en fonctionnant comme écran de projection du monde extérieur sur le monde intérieur, fait en même temps écran au sein de la cellule familiale entre les utilisateurs et les non-utilisateurs. Comme interface, l'écran relie et sépare à la fois, et ce statut paradoxal peut faire l'objet de conflits comme de conventions, lesquels peuvent être eux-mêmes explicites ou tacites. Le développement de l'informatique domestique ne fait évidemment que renforcer la pertinence de ces questions.

logement. En d'autres termes, c'est passer d'une réflexion sur *l'espace sécurisé* à une réflexion sur des *configurations sécurisantes*.

2. Gérer les temporalités domestiques

Confort expert ou expert conforme?

a) Programmation, immédiation, confort expert

L'argument «gestion» renvoie cette fois, du point de vue technologique, aux capacités nouvelles de la *programmation*.

Autre fantasme de puissance et de pouvoir, la technique nous permettrait enfin de maîtriser le temps! Comme le dit Pierre Sansot, «c'est une rêverie presque chimérique qui confine au désir d'être Dieu. A la limite, ce serait user du temps comme de l'espace et en particulier pouvoir le parcourir en tous sens. Or les despotes les plus déliants, les cultures les plus orgueilleuses ne sont jamais allés jusqu'à une telle affirmation. (...) Même Descartes signifiait une limite à la toute-puissance de Dieu en disant qu'il ne pouvait faire que ce qui a été n'ait point eu lieu».⁷ Les nouvelles technologies seraient-elles en train de défier les fondements mêmes de notre culture? C'est ce que pourrait laisser croire la domotique en proposant de faire entrer dans le logement des outils capables de deux performances alléchantes:

- *agir immédiatement* sur certaines fonctionnalités;
- *différer dans le temps* certaines tâches domestiques.

L'argument clé qui sert alors à mettre en valeur ces potentialités de manipulation du temps, c'est cette fois la *notion de confort*. Mais il ne s'agit plus du confort ordinaire auquel nous sommes tous habitués et auquel nous attribuons d'ailleurs tous des valeurs différentes (même si certains seuils d'acceptabilité peuvent être repérés et différenciés selon les groupes sociaux ou les appartenances culturelles), il s'agit de la promotion de l'idée d'un «confort expert» qui offre à la fois les compétences d'anticipation ou de mémorisation de tout système expert et les possibilités de rétroaction immédiate d'un système technique autorégulé.

Il serait possible de reprendre les arguments critiques précédents en montrant par exemple la différence entre confort et sentiment de confort, en démontant «l'idéologie du confort pour le confort» et en dénonçant le «mythe du confort universel» qui consiste à amalgamer des facteurs matériels, physiques, psychologiques ou intellectuels pour constituer une notion floue à laquelle il devient impossible de ne pas adhérer. L'objectif ne peut pas être de faire de l'habitat dans son ensemble une sorte d'immense maison de repos, de résidence secondaire ou d'hôtel, ni de faire de tout habitant un vieillard en puissance, un handicapé qu'il faut équiper de prothèses supplémentaires ou une personne irresponsable qu'il faut à tout prix assister!... Le confort de l'habitant, c'est peut-être avant tout celui de *l'activité domestique*. En d'autres termes, le confort ne peut pas être réduit à une simple fonction d'utilité, et il faut à nouveau redescendre au niveau de l'usage et des pratiques sociales de la vie domestique, au niveau également de l'évolution possible de la conception architecturale de l'habitat.

b) Ambiances et configurations domestiques

Les sciences sociales ne peuvent être que perplexes devant le décalage qu'elles observent entre «l'habitant ordinaire», cet homme sans qualités et sans compétences qui vit sa vie domestique sur un mode fondamentalement informel, et «l'habitant gestionnaire», homme rationnel et compétent que suppose le discours domotique actuel. Le premier est-il prêt à devenir ou à jouer le jeu du second? Est-il prêt à gérer son activité domestique comme on gère ailleurs son activité professionnelle? Est-il prêt à être de plus en plus distant de son propre habitat, à accueillir de plus en plus de «prothèses technologiques», alors même que l'habitat a toujours été un lieu de refuge de ce point de vue? Et quand bien même il le souhaiterait, serait-il vraiment en mesure de formaliser le caractère informel de sa vie domestique?... Cela n'est sans doute ni souhaitable ni probable; et l'on sent bien la nécessité de changer de problématique. *Il ne faut pas confondre confort et conforme*. Et la visée ne peut pas être de *substituer un confort domotique au confort domestique*, mais de chercher à comprendre comment la domotique est susceptible de redistribuer les cartes entre les différents registres qui constituent ce «confort domestique», c'est-à-dire ce sentiment du chez-soi, cette intimité, cette ambiance du logement qui fait que celui-ci est le mien et non celui d'un autre.

Dans cette perspective, la domotique est peut-être l'occasion de s'interroger de façon créatrice sur la *redéfinition des ambiances du logement*.

Celles-ci peuvent être abordées sous l'angle précédent des configurations, non seulement au niveau des sous-espaces qui environnent les objets techniques, mais également au niveau de *l'organisation générale du logement* et de la *distribution des pièces*. Ainsi devrait-on réfléchir sur la restructuration possible des positions relatives habituelles du séjour par rapport aux autres pièces. Si, comme il a été suggéré, la salle de bains s'agrandit, retrouve sa fenêtre et devient un espace de vie majeur et habitable, s'il en est de même de la cuisine (cf. infra), et si par ailleurs le séjour accueille non seulement l'écran de télévision mais aussi d'autres outils informatiques, voire un grand écran visiophonique, les premières devront se rapprocher des façades pour accéder à la lumière naturelle, tandis que le second pourrait s'en éloigner (nécessité d'une certaine pénombre ou tout au moins d'un éclairage parfaitement maîtrisable dans certains coins).⁸

Mais la redéfinition des ambiances du logement peut aussi être abordée sous l'angle d'un *changement de rapport au sensible*. Les possibilités techniques de *lutte ou de protection contre les nuisances* touchent tous les domaines et l'on peut prévoir sans risques un développement toujours accru des procédés de ventilation, d'isolation phonique, de traitement de surface ou d'occultation visuelle. Mais les applications potentielles de la domotique, comme on l'a dit, ne doivent pas en rester à ce niveau: elles ouvrent surtout des possibilités nouvelles et banalisées de *maîtrise des paramètres sensibles* qui devrait être applicable, en principe, à la recomposition par l'usager lui-même d'espaces nouveaux et d'ambiances

⁷Pierre Sansot, «Donneurs de temps, donneurs de sens», dans P. Sansot, G. Pillet, P. Amphoux et al., *Les donneurs de temps*, Editions Castella (diff. Vrin), Albeuve (Suisse), 1981, p. 16.

⁸Derrière cette hypothèse, se profile en fait la mise en cause du statut même de l'espace de séjour.

particulières. Sans même faire de suppositions sur toutes les possibilités d'interactivité entre paramètres sonores, visuels, tactiles, on peut évoquer par exemple les possibilités de recomposition d'espaces sonores à la carte que rendent possible, au moins théoriquement, les techniques de synthèse du son et des matériaux de construction, ou celles du façonnage de la lumière que rend possible l'avènement des halogènes. Dans un cas comme dans l'autre, on passe d'une *logique de la reproduction* à une *logique de la recomposition* des espaces (de la fidélité du son reproduit au façonnage de sa propre matière sonore, de la source lumineuse ponctuelle à la surface de lumière). On passe donc d'un son ou d'une lumière *conforme* à un son ou une lumière *que l'on forme!*

Se détacher de l'a priori du confort, c'est donc pour la domotique se distancier de l'argument de gestion. Il ne s'agit pas de gérer des temporalités domestiques comme on gère une entreprise, il s'agit de permettre leur façonnage, leur modulation, et de permettre ainsi à tout un chacun, de produire sur un mode renouvelé, sa propre intimité. Les activités domestiques n'entrent pas dans une logique de gain de temps, mais plutôt dans celle d'une dépense de temps. Le confort expert ne se réduira pas à celui d'experts qu'on forme (à la gestion comptable de leur logement par exemple). Le confort expert, c'est celui qui s'ouvre à la réappropriation par l'utilisateur des normes de son confort. Davantage, c'est celui qui permet à tout un chacun d'établir ses propres normes et de définir sa propre intimité.

3. Communiquer

*De l'information technique
à la communication sociale*

a) Un « foyer interactif et convivial »

Si la sécurité était attachée à l'idée de contrôle de l'espace du logement, si le confort l'était à celle de gestion des temporalités domestiques, la *communication*, qui est peut-être l'argument le plus redondant dans les discours actuels et qui constitue de façon certaine l'enjeu majeur de la domotique, s'attache, de manière plus insidieuse encore, à un *modèle d'organisation du social*.

Aux capacités nouvelles de la télécommande et de la programmation, se substituent ici ou se surajoutent les potentialités techniques de l'*interactivité*. Aux fantasmes de maîtrise de l'espace et du temps que réactivent les effets d'ubiquité et d'immédiateté produits par les nouvelles technologies, s'ajoute celui, plus englobant, de *maîtrise du monde*. Pouvoir communiquer n'importe quoi, n'importe où, de n'importe où, n'importe quand et avec n'importe qui, voilà en puissance ce que pourrait offrir la domotique!

Aux emblèmes de la télésecrétariat et du confort expert, s'ajoute alors celui du « foyer interactif et convivial », lequel fonctionnera grâce à la standardisation et à la normalisation de réseaux appropriés. Bien plus, ce sont ces réseaux, dit-on, qui doivent permettre de constituer un véritable « lien social », dont les deux propriétés essentielles seront « la transparence » et « l'anonymat »!... En tant que structure d'accueil ouverte à tous et utilisable par tous, le réseau se met donc implici-

tement à jouer le rôle d'un *espace public*, garantissant par ce biais autant l'intimité de la sphère privée que l'autonomie et le non-isollement de l'individu.

Or, même si l'ensemble du public n'y croit pas nécessairement, il faudrait à nouveau mettre en garde contre la part de mystification latente et le fonctionnement idéologique qui menacent ce genre d'argumentation.

Là encore, l'apport des sciences sociales, dans ce domaine, est fondamental, que ce soit au niveau des théories de la communication sociale ou à celui des approches formelles de la communication interindividuelle. Et il conviendrait de s'interroger précisément sur la spécificité d'une « communication domestique » par rapport à ces autres formes de communication, réfléchir sur l'enchevêtrement des niveaux et des types d'échange qui la définissent, dans les relations familiales qui s'établissent à l'intérieur du logement comme dans celles que les individus instituent avec l'extérieur. L'analyse de l'évolution des modes de vie fournit alors des indices pour réfléchir aux conséquences que peut avoir le développement de nouvelles formes domestiques de communication sur la conception architecturale du logement. Nous ne retiendrons qu'un exemple, celui de la cuisine.

b) Convivialité ou interactivité culinaires

A l'image de ce que nous disions de la salle de bains, l'offre de services de la domotique touche très directement la télécommande, la programmation et l'automatisation des différents équipements de la *cuisine*. Mais si ces possibilités paraissent encore pour beaucoup relever de l'ordre du gadget ou de l'utopie, c'est qu'elles ne sont pas réintégrées dans une réflexion plus globale sur un renouveau de la conception et du fonctionnement de cet espace.

Or, devant le décalage grandissant qui s'institue entre les discours sur l'émancipation de la femme et la conception de cuisines fonctionnalistes fondée sur une économie stricte de place, de moyens et de gestes,⁹ le rôle et le statut de la cuisine sont appelés à changer. Pour notre part, nous faisons les hypothèses suivantes: d'une part, on assiste à une certaine *redécouverte de son rôle convivial*, liée peut-être à la désynchronisation des activités familiales qui en fait un lieu de partage d'autant plus important dans le budget-temps de la journée; d'autre part, on assiste à une certaine *revalorisation des pratiques culinaires*, qui relèvent moins systématiquement du domaine de la femme, qui s'opposent à d'autres types de repas pris sur le pouce, etc. Cette évolution devrait alors conduire à refaire de la cuisine un espace majeur du logement, autant sur le plan de la taille et de son traitement que sur celui de son habitabilité: d'un côté, le renouveau des pratiques culinaires, l'émergence potentielle d'exigences diététiques accrues et la redécouverte de certains arts de faire réclament un *accroissement des volumes de stockage* ainsi qu'une diversification des plans et surfaces de travail; de l'autre, on peut penser que la recherche de convivialité pourrait conduire à réintroduire la table à l'intérieur de la cuisine et à concevoir des « cuisines à manger » dont le rapport à la fenêtre, dont l'arti-

⁹Cette économie fonctionnaliste n'est-elle pas allée jusqu'à promouvoir le concept de cuisine-laboratoire, dont l'ouverture sur le séjour met en scène, littéralement, les gestes fonctionnels d'une « femme-objet »?...

Bibliographie résumée des travaux prospectifs de l'IREC

Amphoux P., «Imaginaire technique: autour d'un terminal d'ordinateur», dans *Revue de médecine du travail*, tome XIV, N° 5, Paris, 1987; repris de Amphoux P. et Pillet G., *Fragments d'écologie humaine*, Editions Castella, Albeuve (Suisse), et Editions de l'Université de Bruxelles, diff. Vrin, 1985, 386 p.

Amphoux P., Bassand M., Jaccoud C., Perrinjaquet R., *Domotique 87*, rapport IREC, Lausanne, 1988.

Bassand M. et Perrinjaquet R., «Habitations et habitants», dans *Werk, Bauen + Wohnen*, N° 10, octobre 1985.

Bassand M. et Henz A. (HSRE), *Habitation horizon 2000*, rapport de synthèse intermédiaire, Zurich/Lausanne, départements d'architecture, 1987, 434 p.

Jaccoud C. et Perrinjaquet R., «Le foyer, lieu de socialisation des technologies», dans *Bulletin de l'IDATE*, N° 27, 1987, pp. 11-21.

Perrinjaquet R., «Statut social, représentations de soi, quel impact sur l'espace domestique de demain?», dans *In extenso* (F), N° 7, Paris, 1986.

Perrinjaquet R., Amphoux P., Bassand M., *Domus 2005, exploration prospective des modes d'habiter*, IREC/Ministère de l'équipement-plan construction, Lausanne/Paris, 1986, 77 p.

Perrinjaquet R., Amphoux P., Bassand M., «Les usages du temps et le monde des objets dans le logement de demain», dans *Architecture et comportement*, Lausanne, 1986-1987, vol. 3, N° 1, pp. 71-86.

culatation entre partie repas et partie préparation, et dont l'éclairage et le traitement acoustique seraient particulièrement étudiés. Intégrée dans une telle perspective, la réflexion sur les apports de la domotique ne se limiterait donc pas nécessairement à des opérations de contrôle automatisé ou de gestion programmée.

D'avantage, l'hypothèse plus utopique, mais néanmoins crédible à long terme, d'un développement du télé-achat pourrait avoir sur l'aménagement de la cuisine des conséquences qui viennent renforcer ou recouper les hypothèses précédentes: elle nécessiterait en effet une *capacité de stockage accrue*, ce qui repose par un autre biais la question du rangement. A l'emballage ostentatoire de produits nomades prêts à consommer, elle pourrait substituer le rangement à domicile d'aliments frais prêts à préparer; mais elle permettrait aussi d'envisager des *modalités de stockage renouvelées*: compartiments volumineux à moyenne température, «garde-manger thermostatiques», rangements qui n'occultent pas nécessairement la marchandise, frigos transparents, etc.

Allant plus loin, un tel développement des capacités de stockage à température contrôlée suggère même que l'on pourrait s'interroger sur la pertinence d'une *production centrale du froid*! L'installation de systèmes de refroidissement central (rapidement abandonnés par la suite) semble avoir précédé celle du chauffage central dans certains immeubles. La domotique pourrait être l'occasion d'une redécouverte de tels systèmes et ses capacités interactives de gestion des fluides et énergies permettraient en outre d'envisager la mise en place de *systèmes interactifs de production du chaud et du froid*.

Ce seul exemple le montre, l'*interactivité domotique* ne se confond donc pas avec la *convivialité domestique*. D'autres exemples montreraient, de façon plus générale, que la transmission d'informations par les téléseuices (qu'il s'agisse de téléachat, de télé-enseignement ou de télédiagnostic) ne se confond avec aucune autre forme de communication sociale. De l'une à l'autre, il est par contre possible et utile d'examiner ponctuellement comment les potentialités domotiques convergent ou divergent avec l'évolution des modes de vie domestiques comme avec celle des modes de conception architecturale.

La domotique est un mot, disions-nous en introduction. Elle repose sur une logique métafonctionnelle dont témoignent les trois arguments «contrôler», «gérer», «communiquer». Mais que contrôler? Que gérer? Que communiquer? Elle ne répond pas.

Ou plutôt, nous venons de le montrer, il y a deux tendances. Soit la réponse à ces questions est «tout»; le discours nous mène alors sur la pente de la mystification, et l'on a vu combien toutes les possibilités pouvaient être amalgamées et confondues les unes aux autres grâce au concept-valise de la sécurité (et il en est évidemment de même des concepts de confort et de communication) — cette attitude sous-entend en quelque sorte une *infinité de finalités* entre lesquelles il est impossible de choisir. Soit la réponse est «rien», au sens où elle est éludée; et le discours nous mène sur la pente de l'idéologie qui consiste à

naturaliser ces concepts, chacun d'entre eux tendant à devenir un but en soi: la sécurité pour la sécurité, le confort pour le confort, la communication pour la communication — cette attitude trahit alors une *absence de finalité*.

«Hypertélie» dans un cas, «atélie» dans l'autre: dans les deux cas, le discours actuel sur la domotique masque mal une absence d'intentionnalité claire. Or, comme le montre Dorflès, l'absence d'intentionnalité d'une technique ou d'un système technique risque toujours d'engendrer un *processus de fétichisation* de cette technique, marqué d'un côté par un véritable culte voué à son développement, de l'autre par une attitude de rejet ou d'ignorance absolus¹⁰ — on reconnaît ici les deux réactions bien connues du grand public et de façon plus insidieuse des architectes face aux nouvelles technologies.

Comment alors empêcher la domotique de s'engager dans cette double impasse? Comment lui donner une intentionnalité? Comment affecter des contenus précis à cette forme ouverte? C'est ici, nous semble-t-il, que la réflexion prospective sur l'évolution des modes de vie et de la conception architecturale peut aider à formuler des réponses et à orienter des projets. C'est ici également que les architectes ont un rôle déterminant à jouer.

Il faut donc, comme nous l'avons esquissé ici, redescendre en deçà des démarches fonctionnalistes — au niveau des pratiques et des usages domestiques; non pas seulement se demander *que* contrôler, *que* gérer ou *que* communiquer, mais aussi *comment* contrôler, *comment* gérer, *comment* communiquer; examiner comment combiner les nouveaux moyens techniques avec des usages existants, comment permettre leur réappropriation par l'habitant ordinaire, comment surtout favoriser le réinvestissement de l'habitat et aider les habitants à «retrouver et donner un sens à la destinée du lieu qu'ils habitent»¹¹ — et ce sont là peut-être les arguments déontologiques de l'architecte de demain, les premiers linéaments de ce que l'on pourrait alors appeler une «domo-éthique».

La domotique, en tant qu'innovation technologique, ne pénétrera pas le logement de façon convaincante sans innovations sociale et architecturale parallèles. Des recherches interdisciplinaires confrontant systématiquement ces trois domaines par des approches transversales sur des objets précis et ponctuels doivent être poursuivies en ce sens: elles ne visent pas à révolutionner la technique, les modes de vie ou l'architecture; mais par la combinaison de moyens existants et d'observations actuelles, elles sont susceptibles d'apporter des solutions originales et de fonder ainsi la pertinence d'un développement non dogmatique de la domotique.

Le suffixe est plus fort que le préfixe, disions-nous. Gageons que de telles recherches pourraient déboucher sur des applications concrètes qui démontrent le contraire. Le mot *domotique*, alors, ne renverrait pas à la seule technicité des «immeubles intelligents», il revêtirait le sens le plus profond qu'on puisse lui donner, celui d'une *réelle intelligence de l'habitat*.

Pascal Amphoux,

IREC — Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

¹⁰ Cf. G. Dorflès, *Mythes et rites d'aujourd'hui*, trad. fr., Klincksieck, Paris, 1975.

¹¹ Comme le dit Michel Conan dans les conclusions de son rapport, «le problème est donc de découvrir les moyens par lesquels les citoyens pourraient, dans les lieux qu'ils habitent, redevenir créateurs de sens en participant à l'œuvre de solidarité pour le bien-être. Il s'agit de découvrir, dans un contexte qui pousse les citoyens au repli sur soi et à la généralisation d'attitudes de consommateurs vis-à-vis des pouvoirs publics et des services sociaux, comment pourraient s'instaurer des dynamiques collectives de coproduction de la qualité de la vie résidentielle, associant des acteurs de la construction, des habitants et des agents des services sociaux». M. Conan, *Réflexion de synthèse sur la prospective de la conception de l'habitat*, rapport CSTB, Plan construction, Paris, 1987.